

Unité départementale de l'architecture et
du patrimoine des Yvelines
Affaire suivie par : Tiphaine Linares
Courriel: tiphaine.linares@culture.gouv.fr
Ref : AD/TL 2026 – 114

Aurélia DIORÉ
Architecte des bâtiments de France
Adjointe à la cheffe de l'UDAP des Yvelines

Versailles, le 7 juillet 2026,

Objet: Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme d'Ablis

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre consultation du 27 avril 2026 adressée aux personnes publiques associées à la modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune, et je vous en remercie.

Après examen des pièces du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que les évolutions réglementaires prévues dans le cadre de la modification simplifiée n°1 reçoivent un avis favorable de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.



Aurélia DIORÉ

Monsieur Jean-François SIRET
Maire **d'Ablis**
Mairie - 8 rue de la Mairie
78660 ABLIS